

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2020

AVIS PUBLIC est donné à la population de l'agglomération de La Tuque comprenant les municipalités de La Tuque, La Bostonnais et Lac-Édouard, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, que les budgets 2020 et les programmes triennaux d'immobilisations 2020-2021-2022 seront adoptés lors d'une séance extraordinaire des conseils qui se tiendra au **Centre social municipal (salle des délibérations, 525, rue St-Eugène)** le **mercredi le 18 décembre 2019**, à compter de **19 h 30** et diffusée en direct à la TV-Communautaire.

Lors de ces séances, les délibérations des conseils et la période de questions porteront exclusivement sur les budgets et les programmes triennaux d'immobilisations.

AVIS FAIT ET DONNÉ à La Tuque ce cinquième (5^e) jour du mois de décembre deux mille dix-neuf (2019).



Jean-Sébastien Potier
Directeur général adjoint et greffier

**PARUTION SUR LE SITE WEB DE VILLE DE LA TUQUE
AU WWW.VILLE.LATUQUE.QC.CA
LE 5 DÉCEMBRE 2019**